

## Ne tirez pas sur le pianiste, il fait de son mieux !

L'Arsia est sollicitée chaque année dans le cadre de l'appel à cotisations au Fonds de santé des animaux (sans doute au même titre que la DGZ) pour apporter un soutien « hotline » à tous les détenteurs qui souhaitent des informations complémentaires au courrier reçu du SPF, et pour éventuellement les guider pour le renvoi d'une réclamation.

La gestion du courrier de la campagne bovin 2016 s'est avérée particulièrement chaotique et a engendré un trop grand nombre de problèmes, d'une part pour les destinataires principaux de ce courrier très approximatif, et d'autre part pour notre personnel de 1<sup>ère</sup> ligne appelé à répondre au téléphone.

Si il faut reconnaître et saluer le fait que nous avons été prévenu début novembre de l'envoi prochain de ce courrier, nous devons aussi déplorer que le retard pris pour cet envoi ne nous a aucunement été communiqué, prenant ainsi notre organisation au dépourvu.

Au-delà de cette mauvaise communication, nous regrettons également n'avoir pas été informé à temps de la teneur précise du courrier, l'ayant pourtant sollicitée, suite à l'information reçue début décembre se limitant aux modèles de formulaire de réclamations.

C'est donc très patiemment que nous avons dû attendre qu'un éleveur nous fournisse copie de celui qu'il venait de recevoir peu après la mi-janvier.

Cette situation nous a bien entendu empêché de préparer un tant soit peu l'accueil téléphonique de nos membres, et nous a trouvé pour le moins surpris quand les premiers appels ont retenti.

En examinant plus en détails la teneur de cette lettre et de la facture jointe, quelle n'a pas été notre (mauvaise) surprise

de constater un certain nombre d'erreurs et d'imprécisions, qui n'ont certainement pas manqué de semer le trouble dans l'esprit des cotisants un peu perdus.

Nous passerons outre la période de référence annoncée, du 01/11 au 30/10, petit détail assez insignifiant qui a fait gagner un jour d'économie aux cotisants... ou pas.

Plus importante est l'information donnée aux détenteurs informatisés de pouvoir accéder directement via le site internet du SPF Santé Publique à la liste détaillée des animaux pris en compte dans le calcul.

Malheureusement, même avec le login personnalisé et le bon mot de passe, impossible de trouver aisément le chemin vers l'écran de détails annoncés. L'adresse est effectivement erronée mais après quelques clics de recherche, beaucoup de patience et un peu de chance, on tombe finalement sur ce qui paraît être la bonne page, sans toutefois trouver la liste attendue.

En tête de page, un message bien visible annonce l'envoi du courrier pour le 9 janvier, « ... retardé suite à des problèmes techniques ... » et, bonne nouvelle, « le délai du paiement est reporté au 1<sup>er</sup> mars ».

Ce message n'étant pas annexé en erratum du courrier initial, nous pensons alors à nos pauvres détenteurs, qui n'ont pas eu accès à cette importante information, soit parce qu'ils ne l'ont jamais trouvée, soit parce qu'ils n'ont pas accès à internet.

En parcourant cette page internet, nous trouvons enfin le lien qui devrait conduire à la liste détaillée des animaux... Damned ! Encore raté ! L'adresse mentionnée est celle du site web de l'Arsia, qui ne conduit à aucun détail utile pour pouvoir vérifier la validité du calcul de cotisation...

Et puis, nouvelle surprise : le numéro de téléphone mentionné, juste à la ligne suivante est le numéro général de l'Arsia et non pas le numéro spécial indiqué dans le courrier.

Là, nous commençons à saturer... tout comme notre central téléphonique !

De coup de fil en coup de fil, nous tombons de plus en plus bas.

Ici, ce sont des courriers adressés à des épouses d'agriculteurs, jamais détentrice de bovins, ou décédée depuis plus de 12 ans !

Là, il s'agit d'un surnombre de bovins indûment comptés parce que ré-attachés au troupeau par une erreur de requête informatique ou dont la date de sortie a disparu à cause de notifications automatiques incohérentes.

Et toujours pas d'explications officielles de cette situation irréaliste, pour pouvoir répondre correctement à nos détenteurs dépités et fâchés, convaincus une fois de plus que tout incombe à l'Arsia !

Il faudra encore attendre 4 jours ouvrables (6 jours entiers) après un e-mail de protestation de notre part, pour lire enfin un timide communiqué de l'AFSCA s'exprimant officiellement à ce sujet et s'excusant pour les désagréments occasionnés. Le lendemain matin, le site web du SPF Santé est enfin corrigé !

Tout est bien qui finit bien ? L'avenir nous le dira... et le pianiste se pose la question de savoir s'il doit encore jouer la musique d'un autre.



Jean DETIFFE  
Président de l'Arsia

### Commissions d'accompagnement

**27** **Ouffet** 19h30  
Février Salle «Au Petit Ouffet»  
67 Rue Petit Ouffet

**01** **Libramont** 14h15  
Mars LEC1 (Foire de Libramont)  
Rue des Aubépines, 50

**14** **Theux** 19h30  
Mars Salle du Tennis Club de Theux  
Avenue du Stade, 74

**22** **Braine-L-C** 13h30  
Mars Ferme des Nauves  
Chemin de Naast, 10

## En route vers l'abandon du passeport papier...

Découvrez toutes les implications de cette évolution à l'occasion des commissions d'accompagnement !

Votre participation nous tient à coeur car l'ARSIA reste avant tout une association d'éleveurs, au service de l'agriculture. Venez donc partager vos suggestions, vos préoccupations professionnelles quotidiennes et les souhaits des éleveurs en général. Vous contribuerez ainsi directement à la vie de notre asbl, sa dynamique et sa volonté de rester proche du terrain, là où tout se passe.

**Les Commissions d'Accompagnement sont ouvertes à toutes les éleveuses et éleveurs. De nombreux postes de délégués sont vacants... découvrez les sur notre site [www.arsia.be](http://www.arsia.be)**

## FCO : Soyez prévoyants, vaccinez à temps vos vaches, moutons et chèvres !



Contrairement à ce que d'aucuns pourraient penser, la menace de Fièvre Catarrhale ovine ou maladie de la langue bleue, venant de France, n'a pas diminué !

Or la vaccination des ruminants les protège pour au moins un an. Les animaux vaccinés cet hiver seront donc protégés pendant toute la saison de pâturage à venir, quand les vecteurs tels les culicoides qui dispersent le virus seront actifs. Et pensez-y, ils pourront aussi être commercialisés vers les zones libres si des zones réglementées devaient être délimitées en Belgique, suite à des contaminations proches de nos frontières ou suite à la découverte du virus chez nous.

Vos animaux sont encore à l'étable. Profitez-en et appelez votre vétérinaire sans tarder. Un stock largement suffisant de doses de vaccins est mis à la disposition de tout éleveur, via le Fonds sanitaire et l'AfscA. Le vaccin est gratuit, seule la visite du vétérinaire est à votre charge.

# antibiotique

MOINS MIEUX AUTREMENT

**Un défi de plus et un défi de taille :** d'ici 2020, la consommation d'antimicrobiens en ferme est supposée diminuer de 50%. C'est que l'enjeu est énorme... Rien de moins que «sauver les antibiotiques», et préserver leur efficacité car des décennies d'utilisation abusive ont conduit au développement de résistances accrues des bactéries à ces substances. Pour que ces antibiotiques soient encore capables d'enrayer demain la progression des maladies bactériennes, il est nécessaire de mettre sur pied aujourd'hui un plan d'action d'envergure. Consciente de cet enjeu et dans le but de proposer aux éleveurs un accompagnement sanitaire en adéquation avec les exigences légales, l'Arsia a décidé de lancer le plan **ALTI BIOTIQUE Moins, Mieux, Autrement**.

**Moins...** Parce que nous devons diminuer notre consommation d'antibiotiques.

**Mieux...** Parce que leur utilisation doit être raisonnée et réfléchie.

**Autrement...** Parce que nous devons clairement revoir notre approche de la maladie.

**ALTI BIOTIQUE** est le point de convergence de ces trois intentions et mêle volontairement les termes «ALTerнатif» et «antiBIOTIQUE». Proposer des solutions concrètes autres que le recours aveugle aux antimicrobiens dans la gestion sanitaire des troupeaux est notre vo-

lonté. Développer avec les professionnels des secteurs de l'élevage et de la santé animale des approches préventives capables d'éviter le développement des maladies est notre abord de la problématique.

Ainsi, dès le début de cette année 2017, l'ARSIA dans le cadre du plan **ALTI BIOTIQUE** Moins, Mieux, Autrement vous propose en collaboration avec son réseau de partenaires (AWE, Comité du Lait, FWA et UPV) une large offre de formations théoriques et pratiques. Destinée à tous les éleveurs, ces formations visent à mettre en place une approche préventive de la gestion sanitaire des troupeaux. Ces sessions entièrement gratuites veulent, avant tout, rencontrer vos attentes. Pour cela, nous sommes en mesure de vous proposer des formules personnalisables en termes de thème(s) abordé(s) comme de durée. Notre offre de formations est large et variée (santé

du jeune veau, gestion du colostrum, santé mammaire et qualité du lait, hygiène et ventilation des bâtiments d'élevage, prévention des affections respiratoires, recours à la vaccination, utilisation et interprétation des indicateurs sanitaires,...). Conscients que les principes développés en formation ne doivent pas s'arrêter aux portes des élevages, nous vous proposons également la réalisation de visites en ferme afin d'exposer aux participants des solutions préventives concrètes. Ces visites se réaliseront en collaboration avec le vétérinaire référent de l'exploitation parce qu'il est et restera le partenaire de choix dans la gestion

sanitaire à long terme du troupeau.

Il s'agit là d'un premier volet de notre plan que nous avons souhaité rendre opérationnel le plus rapidement possible. D'autres projets sont en cours de finalisation et mettent à disposition de nouveaux outils pour les éleveurs et les vétérinaires en regard de leur consommation d'antibiotiques comme, de manière plus globale, de la gestion sanitaire préventive des troupeaux (lire ci-dessous).

L'année 2017 marquera certainement un tournant dans la gestion de la santé de nos animaux passant par une prise de conscience indispensable des enjeux sanitaires liés à une utilisation abusive des antibiotiques et la nécessité de réfléchir autrement son approche de la maladie.

**Le plan ALTI BIOTIQUE Moins, Mieux, Autrement est là pour vous accompagner !**

Contactez-nous !

Dr Vét. François CLAINE

Responsable du programme ALTI BIOTIQUE



## Nouvelle recrue vétérinaire à L'ARSIA

C'est avec plaisir que le département santé animale de l'ARSIA a accueilli le 16 janvier dernier un nouveau collaborateur en la personne du Dr Vétérinaire François CLAINE.

Nommé responsable de l'important projet 2017 ALTI BIOTIQUE de l'ARSIA, il dispensera à ce titre dans toute la Wallonie de nombreuses formations auprès des éleveuses et éleveurs, liées à la gestion raisonnée des antibiotiques en élevage des animaux de rente et aux alternatives existantes. D'autres formateurs experts aborderont les thématiques plus spécifiques. Le Dr Claine organisera également des visites en ferme afin d'exposer aux participants des solutions préventives concrètes.

Ces formations et visites entièrement gratuites veulent, avant tout, rencontrer les attentes des éleveurs. Le Dr Claine vous

proposera des formations adaptées quant à leur horaire et aux thème(s) abordé(s).

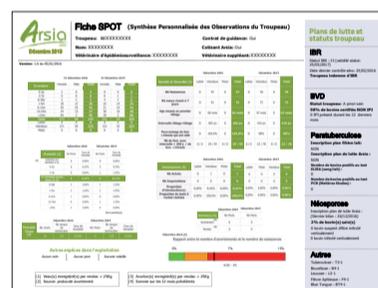
Vous êtes intéressés ou souhaitez organiser cette formation auprès d'un cercle d'éleveurs ?

**Contactez-le sans hésiter :**

- **E-mail :** altibiotique@arsia.be
- **Tel. :** 083/23.05.15



## SPOT, BIGAME



Présentée dans l'édition précédente, la **fiche SPOT** (Synthèse Personnalisée des Observations du Troupeau) est désormais disponible pour chaque éleveur sur CERISE ! Compilant une série d'indicateurs zootechniques et sanitaires, cette fiche constitue une véritable base de travail et de réflexion pour l'éleveur et son vétérinaire

référent quant à la conduite du cheptel et l'atteinte des objectifs de production. Elle vous sera abondamment détaillée et expliquée dans les éditions ultérieures.

**La fiche est disponible sur CERISE** (Menu/indicateurs troupeau/fiche SPOT).

L'accompagnement sanitaire est une chose mais la simplification administrative selon le principe du « Only Once » en est une autre et de réelle nécessité dans le secteur agricole comme pour le praticien rural. Rappelons donc aussi que l'Arsia, motivée par sa volonté d'être un partenaire actif et polyvalent, a fièrement propulsé son application **BIGAME** en 2016, outil de collecte et de transmission obligatoire à la plate-forme Sanitel-Med d'informations sur l'usage des antibiotiques, mais aussi puissant générateur d'indicateurs sanitaires et zootechniques à destination des éleveurs et des vétérinaires.

# Grippe aviaire, souche H5N8. Mauvaise pioche!



**Cette fois, la souche H5N8 de la grippe aviaire est clairement et hautement pathogène. Dans la faune sauvage, des foyers primaires et secondaires ont été identifiés dans quasi tous les pays européens et se comptent maintenant par centaines.**

Les volailles domestiques sont régulièrement touchées, généralement à proximité de zones aquatiques. D'une manière générale, la situation reste sous contrôle et il y a relativement peu de foyers secondaires, vite circonscrits, à l'exception cependant des élevages de canards en France et en Hongrie où il est manifestement très compliqué d'en venir à bout.

Le dernier cas d'Influenza aviaire hautement pathogène sur notre territoire remonte à 2003 (H7N7). Beaucoup s'étonnaient que l'on n'ait pas encore détecté le virus chez nous... C'est maintenant chose faite : le 1 février dernier, le virus H5N8 a été identifié dans l'élevage d'un détenteur amateur dans la commune de Lebbeke.

Les mesures de prévention obligatoires contre la grippe aviaire ont dès lors été renforcées. La situation est sous contrôle. Le confinement s'applique à toutes les volailles, y compris les

autruches et autres oiseaux coureurs et les autres oiseaux captifs pour tous les détenteurs amateurs et professionnels, sur tout le territoire belge. Le nourrissage et l'abreuvement des volailles et autres oiseaux captifs doivent être fait à l'intérieur ou de façon à rendre impossible le contact avec les oiseaux sauvages.

Le statut indemne de la Belgique est conservé car ce cas ne rentre pas dans la définition européenne d'un foyer. Il n'y a donc pas d'interdiction à l'exportation.

**Vous trouverez toutes les informations ainsi qu'un FAQ sur <http://www.favvafca.fgov.be/santeanimale/grippeaviaire/>**

## Contact

Pour toute autre question, contactez le numéro 0800/99 777

## Nous rappelons à tous les détenteurs de volailles qu'il est important de contacter leur vétérinaire s'ils observent :

- une réduction de la consommation normale d'eau et de nourriture de plus de 20%
- un taux de mortalité de plus de 3% par semaine
- une chute de ponte de plus de 5% pendant plus de deux jours
- Des signes cliniques évocateurs de grippe aviaire tels que troubles nerveux ou respiratoires, affaiblissement, pattes, crêtes et barbillons violacés.
- Des mortalités de plusieurs espèces aviaires sur un même site.

Dans ces cas, il est interdit d'instaurer un traitement thérapeutique chez les volailles si des échantillons n'ont pas auparavant été transmis à l'ARSIA ou à la DGZ pour y être analysés.

L'ARSIA et son service de pathologie rappellent également que l'envoi de cadavres doit respecter les conditions suivantes : emballage hermétique, demande d'analyse et anamnèse complètes.

A défaut de cadavre(s), des prélèvements peuvent être effectués par votre vétérinaire et acheminés via le service de ramassage au laboratoire de l'ARSIA ou déposés directement. **Contacts :** 083 23 05 15 - option 1.

# IBR & BVD : rappel des changements en 2017 & 2018

## IBR

## BVD

2016

### BLOCAGE DES I1 SONDAGE DES I2

Depuis le 15 décembre 2016

- **Blocage total** des bovins de troupeaux I1 (interdits de pâture, de commerce et d'abattoir).
- Maintien du statut I2 = vaccination + **sondage sérologique** annuel obligatoire (attention! le 15 février 2017 : suspension de tout I2 si sondage sérologique non réalisé dans les 12 mois précédents).
- Sondage défavorable : **vaccination IBR** obligatoirement administrée par le vétérinaire.

2017

### TEST AVANT VENTE

- Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, bovin « BVD Inconnu » non commercialisable (sauf direct abattoir).

### RÉFORME DES IPI BILAN DANS LES TROUPEAUX INFECTÉS

Dès parution du nouvel AR (avril 2017?)

- **Réforme obligatoire des IPI** dans un délai de **45 jours**.
- **Dépistage obligatoire** des bovins « BVD Inconnu » dans un délai de **3 mois** dans les troupeaux infectés.

2018

### BILAN CHEZ LES I2 BLOCAGE DES gE+

Dès 2018

- Maintien du statut I2 = vaccination + **bilan sérologique** annuel obligatoire.
- **Vaccination IBR** obligatoirement administrée par le vétérinaire.
- **Blocage des bovins gE+** (sauf engraissement ou abattoir).
- **Restriction de mouvement** pour les bovins des troupeaux I2 (abattoir, engraissement ou autre I2 si testé gE- dans les 30 jours précédents).

### DÉPISTAGE DES « INCONNUS »

- Pour le 1<sup>er</sup> janvier 2018 : dépistage obligatoire de tout bovin « BVD Inconnu ».

### TROUPEAU « OFFICIELLEMENT INDEMNÉ »

- Dès le 1<sup>er</sup> juillet 2017, possibilité d'obtenir un statut troupeau « officiellement indemne » (attention! conditions d'obtention strictes).

## Projet GPS « Clapier »

Dès ce mois de février, l'Arsia lance un nouveau projet GPS portant sur la problématique des clapiers ou « péritonite pariétale fibreuse ».

Si vous êtes concernés par la problématique des clapiers dans votre élevage, prenez contact avec nous (tél : 083 23 05 15 extension 4) ou consultez notre site [www.arsia.be](http://www.arsia.be)



Dans le cadre de ce projet, l'Arsia travaillera en collaboration avec la Faculté de Médecine Vétérinaire de l'ULg, et en particulier avec le Dr Vét. Salem Djebala, Département clinique des animaux de production. Dans l'article qui suit, il décrit les conditions d'apparition de cette pathologie et rappelle quelques conseils utiles aux éleveurs pour la prévenir.

### La Péritonite Pariétale Fibrineuse ou « Clapier »

La péritonite pariétale fibreuse (PPF) ou clapier péritonéal correspond à l'accumulation de plusieurs dizaines de litres de liquide et de fibrine dans la paroi abdominale du bovin.

Cette poche de liquides prend place entre la paroi musculaire et le péritoine pariétal (Chelmov et al., 2004) (figure 1). Il s'agit là d'une complication importante des chirurgies abdominales qui touche environ 7 bovins sur 1000 et se solde par la mort de l'animal dans 13% des cas (Lamain, 2010). En Belgique, elle touche près d'1% des césariennes effectuées sur des vaches de race Blanc-bleu Belge (Mijten, 1998). Le clapier péritonéal est fréquemment situé au niveau du flanc gauche autour de la plaie de césarienne, mais il peut aussi se localiser au niveau de la paroi abdominale droite, dans la partie déclive de l'abdomen, s'étendre du flanc gauche jusqu'au flanc droit et enfin au niveau du bassin voire dans la cavité pelvienne (Lamain, 2010). Dans de rares cas, il peut toucher des animaux n'ayant subi aucune intervention chirurgicale.

Les symptômes de la PPF apparaissent généralement entre 2 à 7 semaines après la césarienne, avec une fluctuation qui va de 1 à 12 semaines.

Les signes cliniques sont peu spécifiques, les plus observés sont une baisse d'appétit accompagnée d'un amaigrissement prononcé, un abatement avec ou sans fièvre et un abdomen levretté visible lorsque la vache est en position debout (Gille et al., 2016 ; Lamain, 2010).

Le diagnostic clinique est établi différemment selon la localisation de la PPF. À l'inspection, on observe une dilatation de l'un ou des deux flancs. La palpation est indolore et permet au vétérinaire d'identifier un contenu liquidien. Au fouiller rectal, ce dernier pourra palper une ou plusieurs poches sous tension, situées en avant du bassin à gauche et/ou à droite, voire dans la filière pelvienne. L'échographie des gonflements est l'examen complémentaire de choix pour effectuer un diagnostic de certitude et une localisation précise du clapier.

Le clapier péritonéal était toujours considéré comme une affection aseptique, c'est-à-dire non infectée (Lamain, 2010 ; Mijten, 1998). En 2016, une équipe de chercheurs de l'université de Gand a mis en évidence le germe *Mycoplasma bovis* sur certaines vaches qui présentaient cette maladie (Gille et al., 2016). De ce fait, afin d'avoir un diagnostic étiologique, un prélèvement au moment du traitement chirurgical est recommandé. Le prélèvement doit être acheminé rapidement dans un laboratoire accompagné d'une demande d'analyse qui permettra de réaliser une culture des germes et notamment des mycoplasmes, ainsi que le virus BoHV4.

Le traitement consiste en un drainage chirurgical de la collection liquidienne, suivi d'un lavage quotidien de la cavité formée à l'aide de Chlorhexidine diluée (0,05 %). Le traitement chirurgical est associé à une antibiothérapie par

voie générale. La durée des traitements est variable, pouvant aller jusqu'à 5 semaines après le drainage chirurgical (Gille et al., 2016).

L'apparition des complications post-chirurgicales dépend avant tout de l'environnement opératoire, de l'expérience pratique du vétérinaire et de l'éleveur ainsi que de la résistance et l'immunité de l'animal lui-même (Hanzen et al., 1999). Dans le but de réduire l'apparition de ces complications, deux enquêtes de terrain ont été menées récemment auprès des éleveurs du BBB et des vétérinaires ruraux exerçant en Wallonie. Celles-ci visent à établir un lien entre les différentes pratiques recensées et les complications post-opératoires qui en découlent. À partir des résultats obtenus, **on peut recommander, en particulier aux éleveurs, les conseils suivants :**

- Aménager un box de vêlage propre et bien désinfecté après chaque césarienne,
- Laver et désinfecter les essuies fournis au vétérinaire lors de la césarienne après chaque utilisation,
- Isoler la vache après l'intervention, de préférence dans une stabulation libre afin qu'elle puisse se lever et se coucher sans contraintes,
- Assurer le suivi du traitement par antibiotiques prescrits par le vétérinaire dans les jours qui suivent la césarienne.

Le clapier est une pathologie peu documentée, dont l'étiologie et les conditions d'apparition restent encore floues. Afin de résoudre ce mystère, la collaboration entre les vétérinaires de terrain, les vétérinaires chercheurs et les éleveurs est indispensable pour mener des études concluantes à ce sujet.

### Localisations préférentielles des clapiers

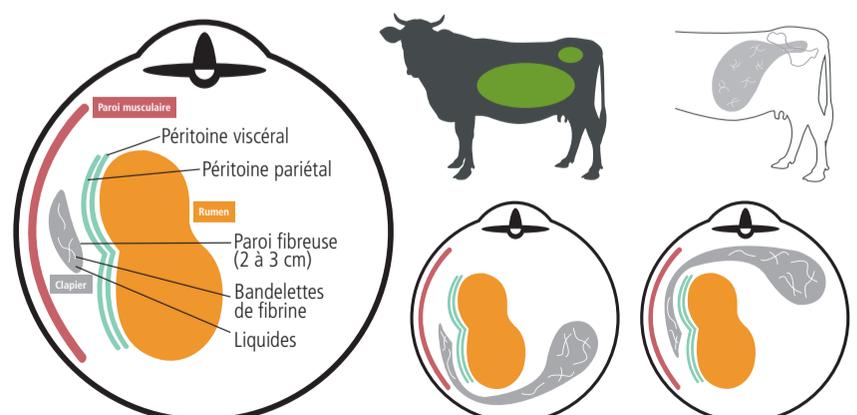


Figure 1 : Sur ces coupes transversales de l'abdomen, 3 localisations préférentielles des clapiers (en gris) [Schémas adaptés, d'après Hanzen, 2015].

# Fermes de veille sanitaire

## Retour d'infos vers les éleveurs de la province de Hainaut

En décembre et janvier derniers se déroulaient trois séances d'information, rassemblant plus de 100 éleveurs hennuyers, parfois accompagnés de leur vétérinaire.



Depuis plus de 15 ans, la Province de Hainaut manifeste son soutien à l'élevage hainuyer en subsidiant des actions sanitaires variées, menées par l'ARSIA. Il était donc tout naturel d'inviter les acteurs de terrain à ces séances d'informations et d'échanges autour des projets menés en collaboration avec eux. Celles-ci se sont successivement déroulées à Mons, Kain et Chimay.

Le programme reprenait les derniers projets mis en place : « le réseau de fermes de veille sanitaire », « les gaz et la grippe en ferme » et « le suivi de la fièvre catarrhale ovine ». Ces rencontres furent également une excellente occasion de faire le point avec les éleveurs sur les luttes officielles (BVD et IBR) en province de Hainaut.

En guise d'introduction, le Dr vét. Julien Evrard, coordinateur des différents projets, a resitué le rôle de l'ARSIA dans le paysage sanitaire wallon. Il est en effet important de comprendre que si les autorités compétentes (AFSCA) nous délèguent un ensemble de tâches dont l'identification et l'organisation des plans de luttes officiels, l'ARSIA est quant à elle une association d'éleveurs qui œuvre essentiellement dans l'intérêt de ceux-ci.

### Un réseau de fermes de veille sanitaire : pour qui, pour quoi et comment ?

La veille sanitaire consiste en un ensemble d'actions permettant de surveiller l'état de santé d'une population (dans notre cas, le cheptel hainuyer) afin de prévenir les menaces d'épidémie et suivre l'évolution des maladies. L'intérêt de la mise en place d'un réseau de fermes de veille sanitaire est de disposer d'informations pertinentes sur des maladies aux conséquences économiques importantes afin de proposer un accompagnement sanitaire adapté aux conditions sanitaires du moment. Le point a donc été fait sur les 5 maladies actuellement suivies : BVD, BoHV-4, la douve, la fièvre Q et la maladie de Schmallenberg. Ces maladies, souvent discrètes, sont pourtant bien présentes dans le Hainaut, comme ailleurs. A noter tout particulièrement, la réémergence de la maladie de Schmallenberg. En effet, nos indicateurs nous ont montré une importante circulation du virus à la fin de l'été passé. Nous pouvions donc nous attendre à une possible augmentation des malformations fœtales (et donc aussi d'avortements) au cours de cet hiver.

### La lutte contre la BVD et l'IBR

Le Dr vét. Marie-Pierre Michiels, coordinatrice des plans de lutte BVD et IBR à l'ARSIA, a présenté un état des lieux et notamment les grands changements appliqués depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Ces informations ont été par ailleurs régulièrement et abondamment diffusées dans nos dernières éditions et, cette fois encore, en page 3 de ce numéro.

Ces séances d'échanges et de rencontre entre éleveurs, vétérinaires et professionnels de l'Arsia, ainsi que tous les projets sanitaires menés jusqu'à présent en pays hainuyer doivent leur existence à la politique dynamique de soutien à l'agriculture de cette province et en particulier à son député G. Moortgat. La rédaction de l'Arsia Infos l'a rencontré pour dresser un bilan de cette longue collaboration positive avec l'ARSIA.



## Une politique proche des éleveurs en Hainaut

### Rencontre avec Gérald Moortgat

**AI: M. Moortgat, vous êtes en charge depuis octobre 2000 de l'Agriculture à la Province de Hainaut. Depuis l'analyse BVD à l'achat jusqu'au projet actuel des fermes de veille sanitaire (FVS), en passant par la lutte contre l'IBR, vous avez toujours fidèlement maintenu l'aide aux agriculteurs hennuyers au travers, entre autres, de l'appui financier des projets de l'Arsia. Avec le recul, un duo gagnant ?**

Il l'est, sans aucun doute. Au départ, notre idée était d'intervenir via des actions d'encouragement, avant que les plans ne soient obligatoires tels que l'analyse BVD à l'achat d'un bovin, l'incitant financier à la lutte volontaire IBR à ses débuts ou encore la mise au point dans des fermes pilotes de l'actuelle boucle BVD, technique désormais généralisée comme on le sait.

Au niveau de la Province et en fonction de ses budgets disponibles, nous avons toujours jugé opportun d'encourager nos éleveurs dans leurs efforts pour tendre vers la santé la meilleure possible de leurs troupeaux. C'est notre politique et le faire avec l'ARSIA est évident. Cette collaboration est, je le constate par ailleurs, toujours plus dynamique d'année en année.

**AI: Comment situez-vous la place de l'Arsia dans le paysage agricole ?**

Son rôle y est essentiel en tant que service d'accompagnement des éleveurs et grâce à son expertise sanitaire, tant à l'échelle de l'animal qu'à celle du troupeau. Son équipe vétérinaire garantit une grande compétence en ce domaine. Mais ajouterais-je aussi, elle veille à toujours accroître ses contacts avec les éleveurs en favorisant le retour d'informations et conseils pratiques et concrets, avec les agriculteurs.

**AI: Le projet des fermes de veille sanitaire semble vous avoir particulièrement séduit, quel en est la force ou l'aspect positif ?**

IBR, BVD, on ne pouvait plus, à notre niveau s'entend, faire beaucoup plus, les luttes étant devenues obligatoires. Le projet des FVS (ndlr: voir ci-dessus) était et est quant à lui innovant : mettre en place des moyens de surveillance élargis pour déceler l'apparition ou la réapparition de maladies au sein de l'élevage. Cela permet au fermier d'adapter sa gestion sanitaire et générale à la présence éventuelle d'un germe, avec l'aide de son vétérinaire. Tout le monde en sort gagnant. Les fermes participantes au projet sont bien réparties sur l'ensemble de la province, sont à orientations laitière ou viandeuse, petites ou grandes.

Dans ce type de programme de longue durée, un temps pour la mise en place et le retour de résultats est forcément nécessaire. Mais les premières conclusions liées à la ventilation des étables (ndlr: germes respiratoires et gaz) ont déjà permis à certains de revoir leur système, avec les conseils conjoints de l'Arsia et du vétérinaire. Les trois séances d'information organisées en duo par la Province et l'Arsia ont montré les premiers résultats probants liés au suivi des maladies présentes ou à surveiller. Point positif également, d'autres exploitants ont pu en profiter grâce à vos publications les deux mois derniers.

**AI: Comment vos actions sont-elles perçues par les éleveurs hennuyers ?**

Globalement bien. Et en particulier les participants à ce projet de FVS s'estiment gagnants, même si un peu de temps et de travail leurs

sont demandés ponctuellement pour les prises de sang, les visites et échanges avec les vétérinaires de l'Arsia et d'exploitation. Il y a aussi quelque chose de rassurant dans le mot "veille" qui n'est autre qu'une attitude d'anticipation organisée de l'apparition d'une maladie.

**AI: En observateur extérieur de la santé des troupeaux hennuyers, au terme de plus de 15 années de soutien, comment considérez-vous son évolution ?**

Brucellose, leucose, tuberculose, puis maintenant IBR et BVD... On revient de loin et la situation sanitaire gagne des points d'année en année. On le voit dans les concours, le taux de participation est redevenu satisfaisant depuis l'année dernière, signe que l'assainissement des troupeaux permet de réorganiser à nouveau ces rassemblements. Plus essentiels encore, les échanges commerciaux internationaux eux aussi sont préservés.

**AI: « L'efficacité politique, c'est en quelque sorte de permettre à l'autre de moissonner dans les meilleures conditions possibles », dites-vous. Allez-vous pour ce faire maintenir les aides à l'élevage dans les prochaines années et que souhaiteriez-vous voir mis en place, vous qui défendez et assurez une politique d'action efficace et concrète ?**

Le Hainaut est la première province agricole. Même si au niveau économique ce n'est plus comme avant, ce n'est pas négligeable non plus, avec 4000 exploitations recensées. Il est important de la soutenir, selon nos moyens et nos compétences. Il y a la santé des troupeaux mais aussi d'autres formes de soutien complémentaires tels les services de remplacement agricoles, les foires, les comices agricoles, le

soutien à l'informatisation, désormais devenue incontournable, le soutien continu à la sélection génétique... Nous avons veillé à ce que toutes ces formes d'aides soient pérennisées sous formes d'articles budgétaires afin qu'elles soient maintenues.

**AI: Votre passion pour les projets innovants repose-t-elle sur votre expérience de chimiste et de chercheur ?**

Sans doute... ! Le tout dernier projet est la présentation lors de la Foire agricole de Tournai (ndlr: dont G. Moortgat est le président) d'un drone ainsi que d'un robot pulvérisateur. Et pionnière en projets destinés aux éleveurs, la Province de Hainaut l'est aussi dans d'autres domaines tels l'agroalimentaire, l'agroforesterie, la surveillance des cours d'eaux, au moyen de logiciels spécialisés et autres drones... C'est l'avenir...

**AI: Il paraît que vous avez toujours une paire de bottes dans votre coffre... Vous les enflez souvent ?!**

Je confirme... et je peux même vous les montrer ! Que ce soit dans les fermes ou au moment des inondations, elles me sont souvent fort utiles...

